



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique à l'égard des handicapés

Question écrite n° 88881

Texte de la question

M. Germinal Peiro attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur la question de l'accompagnement de l'autisme. Ce handicap, qui touche 1 enfant sur 150, nécessite un dépistage et un diagnostic précoce. En effet, dans certains cas, dès 18 mois, il est possible de reconnaître l'autisme chez l'enfant et donc de mieux l'accompagner. Les professionnels de santé et de l'éducation demandent à améliorer le dépistage de l'autisme afin que ce handicap soit accompagné avec des thérapies éducatives et comportementales qui optimisent le développement des capacités cognitives et sociales de l'enfant. Les programmes d'accompagnement, qui sont dispensés par des associations, ne sont pas accessibles facilement par les familles, car trop peu nombreux. Ces dispositifs d'accompagnement permettant l'intégration sociale, scolaire et professionnelle en milieu ordinaire avec une véritable perspective de vie. C'est pourquoi il lui demande quelles suites elle entend donner à la sollicitation de nombreux acteurs civils, professionnels de santé et parents, qui militent actuellement pour qu'à la suite du plan autisme 2008-2010, cet handicap soit reconnue comme grande cause nationale 2011, afin que soient mobilisés tous les moyens humains et financiers nécessaires pour améliorer son dépistage précoce et permettre ainsi au plus tôt une prise en charge globale des enfants autistes, en favorisant notamment leur intégration en milieu scolaire ordinaire.

Texte de la réponse

Le choix du thème de « grande cause nationale » ou de « campagne d'intérêt général » ressort de la décision du Premier ministre. Pour l'année 2011, le Premier ministre a attribué, mardi 23 novembre 2010, le label de « grande cause nationale » au collectif d'associations « Pas de solitude dans une France fraternelle », constitué autour de la société de Saint-Vincent-de-Paul. Ce label permettra aux organismes à but non lucratif oeuvrant dans ce domaine et souhaitant organiser des campagnes faisant appel à la générosité publique d'obtenir des diffusions gratuites sur les radios et les télévisions publiques.

Données clés

Auteur : [M. Germinal Peiro](#)

Circonscription : Dordogne (4^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 88881

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 septembre 2010, page 10190

Réponse publiée le : 11 janvier 2011, page 335